

M^e Florence CHARVOLIN, membre du cabinet d'avocats **ADK AVOCATS**,
Immeuble le Britannia - Bât A, 20 Boulevard Eugène Deruelle - (69432) LYON CEDEX 03- T : **04.72.56.73.33**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN SEUL LOT

au plus offrant et dernier enchérisseur - Au Palais de Justice de LYON (69003) 67 Rue Servient (salle A)

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 19 OCTOBRE 2023 À 13 HEURES 30

AU-DELA DE CETTE DATE TOUT AMATEUR RESTANT INTERESSE AURA 10 JOURS POUR PORTER UNE SURENCHERE DE 10 % DU PRIX ATTEINT

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE

Dans un ensemble immobilier situé à **RILLIEUX LA PAPE (69140)**

3 allée Marcel Pagnol, Résidence La Fontaine

cadastré section A0 N°501 lieudit «1 allée Colette» pour une contenance de 2 ha 13 a et 9 ca

LOT N° 137 : Dans le bâtiment C, au 2^{ème} étage, côté ouest, **UN APPARTEMENT de type «3 pièces»** comprenant

entrée, salle de bains, WC, cuisine, salle de séjour, deux chambres, rangements et balcon.

Et les 495/100000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales

LOT N° 112 : Dans le bâtiment « C », au sous-sol, portant le même N° au plan des caves : **UNE CAVE.**

Et les 7/100000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales

ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION - REGLEMENT DE COPROPRIETE

L'ensemble immobilier sus désigné a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Maître DUC DODON notaire à MIRIBEL le 22 avril 1975 publié au service de la publicité foncière de LYON 1 le 23 juin 1975 et 11 juillet 1975 volume 1225 numéro 8, modifié:

- aux termes d'un acte reçu par Maître CHAINE-GALLE, Notaire à LYON le 14 février 1996 publié au service de la publicité foncière de LYON 1 le 15 mars 1996 et le 1er juillet 1996 volume 96 P n° 2012

Une attestation rectificative a été établie par le Notaire le 18 juin 1996 et publiée au service de la publicité foncière de LYON 1 le 1^{er} juillet 1996 volume 96 P n° 4498

LES LIEUX SONT LIBRES

MISE à PRIX : 37 000,00 €

On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au barreau de LYON

Une Consignation pour enchérir est obligatoire en un chèque de banque établi à l'ordre de CARPA RHONE-ALPES d'un montant de 3 700 €, outre une somme pour les frais et émoluments dont le montant sera indiqué par l'avocat chargé de porter les enchères. Fait et rédigé à LYON, le 22 Août, par **Maître Florence CHARVOLIN**, membre du cabinet d'avocats **ADK AVOCATS**, Avocat.

S'adresser pour tous renseignements :

M^e Florence CHARVOLIN, membre du cabinet d'avocats **ADK AVOCATS**, Avocat au Barreau de LYON, Immeuble le Britannia - Bât A, 20 Boulevard Eugène Deruelle - (69432) LYON CEDEX 03- T : **04.72.56.73.33** - E-mail : **f.charvolin@adk-avocats.fr**

Il peut être pris connaissance par tout amateur éventuel du cahier des conditions de la vente qui peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de LYON (69), ou au cabinet de l'avocat.

VISITE SUR PLACE LE MARDI 10 OCTOBRE 2023 DE 14 H 00 À 16 H 00

